

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

PORTANT CHARGÉ DE FONCTIONS

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L.512-23,

Vu l'arrêté n°02/2024 du 24 juin 2024 portant organisation des services départementaux,

Le Président du Conseil départemental,

Considérant l'absence de la cheffe de service du service spectacle vivant au château d'Hardelot à compter du 26 juillet 2024.

Sur proposition de madame la Directrice générale des services départementaux.

ARRÊTE :

Article 1 :

Madame Hélène Hanon, attaché principal territorial, exercera les fonctions de cheffe de service par intérim au pôle réussites citoyennes – direction du château d'Hardelot et de l'évènementiel – direction adjointe du Château d'Hardelot – service spectacle vivant à compter du 26 juillet 2024.

Article 2 :

Cet arrêté sera publié sur le site internet du Département.

Arras, le 30 juillet 2024
Pour le Président du Conseil départemental,



Signé électroniquement par
Caroline MÉZIERE
Directrice des ressources humaines

Accusé de réception en préfecture
062-226200012-20240730-RH04113LO072024-AI
Date de télétransmission : 01/08/2024
Date de réception préfecture : 01/08/2024